

# Communauté française du Québec

Collège Stanislas – Mercredi 5 février 2014

Version mercredi 5 février 12h30

Monsieur l'ambassadeur,

Monsieur le Consul général,

Mesdames et Messieurs les élus,

Chers amis,

Après quelques inquiétudes quand à notre départ de Toronto, mon déplacement m'amène aujourd'hui au Québec pour plusieurs jours.

Dans son roman *Le fils de l'Irlandais*, Georges Dor écrit que « *tout homme qui se tient debout est le plus beau des monuments* ». Il n'est pas impossible que l'amour de l'écrivain pour le Québec lui ait inspiré ces mots.

Sans doute serez-vous, vous aussi, sensibles à ce trait de caractère, vous qui avez fait le choix de vous installer sur cette terre amie de la France.

Vous étiez 5 000 au tournant du millénaire. Vous êtes aujourd'hui plus de 10 000 à vivre à Québec et dans ses environs. Sans compter nos compatriotes qui n'ont pas eu le réflexe de s'inscrire sur les listes consulaires.

Je sais combien ce dynamisme fait naître d'attentes, d'exigences et de questionnements. Je suis là pour les entendre. Il me permet de mieux connaître vos besoins et d'orienter mon dialogue avec les autorités québécoises que je rencontrerai demain.

Ce dialogue s'attache à quelques enjeux sur lesquels j'aimerais m'attarder quelques instants. Car je sais qu'ils concernent directement un certain nombre d'entre-vous.

Je pense d'abord à la mobilité des jeunes. Elle est une dimension importante de la relation entre le Québec et la France. Pas moins de 14 000 « PVTistes » et jeunes professionnels, ainsi que 13 000 étudiants français, ont séjourné au Québec en 2013. C'est une chance pour ceux qui ont décidé de s'ouvrir à de nouveaux horizons. C'est aussi une chance pour la France, car l'expérience de ces jeunes sera, demain, un atout considérable pour notre compétitivité et notre attractivité. Elle l'est déjà !

Toutefois, quand on a vingt ans - mais aussi trente, quarante, soixante !... -, l'expatriation représente un effort. C'est pourquoi la France a le devoir d'accompagner ses compatriotes installés à l'étranger.

Mon ministère s'y attache. Grâce à notre réseau diplomatique et consulaire, nous veillons à la sécurité et à la qualité de vie de nos compatriotes expatriés.

C'est particulièrement vrai des jeunes qui rejoignent le Québec. En lien avec l'Office franco-québécois pour la jeunesse, nous nous efforçons de les accompagner pour réussir leur intégration. L'action menée par l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) et le Service d'aide à l'emploi pour les nouveaux arrivants Français et francophones de Québec (CITIM) est aussi d'une grande utilité. Je tenais pour l'occasion à saluer ces deux institutions.

Pour beaucoup d'entre vous, les opportunités qu'offre le Québec constituent un atout de premier plan. Les « ententes spécifiques » conclues entre le Québec et la France y sont pour beaucoup. Je pense à la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles en particulier. Elle couvre désormais 70 professions et facilite la mobilité professionnelle.

Ces résultats sont le fruit d'une concertation équilibrée : profession par profession, métier par métier. Certaines difficultés ont pu apparaître, liées aux procédures, à l'accès aux stages de validation pour certaines professions ou au « déclassement » par rapport à la formation initiale et aux acquis de l'expérience.

Mais nous progressons. C'est notamment le cas pour les infirmiers et infirmières français qui viennent exercer au Québec, et qui bénéficient désormais d'une reconnaissance de « clinicien » et non plus de « technicien ».

De nouveaux progrès seront enregistrés pour d'autres secteurs. Il en va de l'intérêt mutuel de la France et du Québec.

Une autre composante de la vie d'expatrié vous tient à cœur, je le sais : il s'agit de l'enseignement. Vous conviendrez que ce lieu est approprié pour évoquer cette question.

Notre réseau est unique. Il fait la fierté de la France, dont il garantit le rayonnement, par la langue, les idées et les valeurs. Nous devons toutefois anticiper la hausse des demandes de scolarisation pour ne pas être victimes de notre succès.

Pour cette raison, je me réjouis que le Collège Stanislas ait pris la décision de devenir propriétaire de ses locaux. Vingt ans après sa création, l'établissement s'ouvre de nouvelles perspectives. 700 élèves y seront accueillis dans les prochaines années. C'est une bonne chose pour vous et vos familles. Et j'ai la faiblesse de croire que ce sera un élément d'attractivité supplémentaire pour la ville de Québec.

Un problème demeure néanmoins : l'absence de classes de Première et de Terminale. Cette question a été évoquée par Jean-Marc Ayrault et Pauline Marois lors de leur rencontre à Paris.

Une solution partielle, mais de qualité, a été trouvée, grâce à un partenariat entre le Collège Stanislas et le collège Notre-Dame-de-Foy. La forte croissance de la communauté permet d'espérer que des solutions pérennes seront trouvées à brève échéance.

Un dernier mot sur l'éducation. Un nouveau mécanisme d'aide à la scolarité est entré en vigueur. Je l'ai souhaité plus juste et plus lisible pour les parents qui font le choix d'inscrire leurs enfants dans des établissements homologués. Des critères objectifs de calcul ont été retenus, dans le sens d'une plus grande équité.

Puisqu'il est question d'équité et de proximité, permettez-moi d'évoquer la réforme de votre représentation politique. Outre les parlementaires siégeant au Sénat et à l'Assemblée nationale, des « conseillers consulaires » relayeront à l'avenir vos attentes auprès des services consulaires. Pour certains, ils siègeront dans la future et nouvelle Assemblée des Français de l'étranger.

Cette réforme entrera en vigueur dès cette année. Vous élirez vos « conseillers consulaires » le samedi 24 mai prochain, le même jour que les élections européennes : deux échéances qui influenceront grandement sur votre quotidien de Français expatrié et d'Européen.

Ce sont des élections d'importance, ne les négligez pas !  
D'autant qu'il vous sera possible de voter par voie électronique pour les élections consulaires.

Permettez-moi d'évoquer un dernier sujet : la réforme du réseau consulaire qui poursuit trois grands objectifs : la simplification, la modernisation et l'amélioration du service rendu.

C'est un chantier qui a déjà permis de réelles avancées : la création d'un passeport « grand voyageur » ; l'adaptation du site « MonConsulat.fr » et de la valise « Itinera », qui permet aux agents consulaires d'aller à la rencontre des usagers dans les circonscriptions étendues pour régler les problèmes administratifs.

Mobilité, enseignement, modernisation du réseau consulaire : vous le voyez, mon ministère est mobilisé pour faciliter la vie des Français de l'étranger. Car nous sommes convaincus que l'expatriation constitue une opportunité individuelle qui profite à la France dans son ensemble.

À travers vous, ce sont les potentialités de notre pays qui s'expriment : sa créativité et sa compétitivité au premier chef.

Voyez ce que la France accomplit au Québec. Elle y est le deuxième investisseur et le cinquième au Canada. Le Québec accueille plus de 400 filiales de sociétés françaises. Elles fournissent un emploi à plus de 30 000 personnes, soit 11,6 % des emplois des filiales étrangères de la province.

Ces derniers mois, notre présence s'est accentuée dans les secteurs performants de l'économie québécoise: aéronautique et aérospatial, énergie, industrie pharmaceutique, agroalimentaire ou encore technologies de l'information, de la communication et des nouveaux médias.

Nous pouvons espérer beaucoup de notre partenariat économique. Les services et les agences de l'Etat, les conseillers du commerce extérieur, la section Québec de la Chambre de commerce française au Canada : ils sont là pour vous aider à saisir ces opportunités, et permettre à nos entreprises de s'insérer efficacement dans le tissu économique local.



Mes amis,

Si le Québec offre autant à la France, si la France apporte autant au Québec, c'est grâce à vous, à vos associations, à vos entreprises.

Par votre dynamisme et votre engagement, vous unissez les forces de la France au Québec. Vous perpétuez un lien national si précieux quand on vit loin de son pays. Soyez félicités pour cela, comme méritent de l'être les agents du ministère des Affaires étrangères, qui apportent tant à la présence française ici.

En retour, veillons à ce que la France et les Français demeurent, pour le Québec et pour les Québécois, des partenaires à nuls autres pareils. Dites et redites à nos amis québécois combien ils sont les bienvenus chez nous. De nombreux artistes ont montré l'exemple, dans la chanson, dans le cinéma : il faut que les entrepreneurs, les investisseurs, les étudiants sachent qu'ils ont autant d'opportunités à saisir chez nous.

Devant vous, en mars dernier, le premier ministre Jean-Marc Ayrault a dit de la relation franco-québécoise qu'elle était un « *trésor inestimable* ». Il précisait également que vous en étiez « *les premiers acteurs* ».

Pour cette raison précise, et pour la qualité de votre accueil, je tenais à vous adresser mes sincères et chaleureux remerciements.

Vive l'amitié franco-québécoise, vive la République, et vive la France !